

Le 5 mars 2018

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le cinquième jour de mars 2018 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

6 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

51-18 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Roger Santerre

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

La comptable externe, Mme Laflamme de Raymond Chabot Grant Thornton, dépose et présente oralement les rapports financiers pour l'année 2017.

Mme Laflamme répond aux questions posées concernant ces rapports.

52-18 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 5 février 2018

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 5 février 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

53-16 Paiement des honoraires professionnels pour la vérification comptable 2017

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser le paiement immédiat des honoraires soit la facture 1624671 pour la vérification 2017 au montant sept mille trois cent (7 300) dollars plus les taxes applicables à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

54-18 Mandat de vérification pour l'année 2018

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de renouveler le mandat de vérification de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. pour l'année 2018 incluant la préparation du rapport pour le Ministère des Affaires Municipales et Occupation du Territoire (MAMOT), la préparation des déclarations d'impôts fédérale et provinciale ainsi que la vérification pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier et l'audit du rapport du coût net de la collecte sélective. Si des éléments n'étaient plus exigés par les gouvernements, la facture sera ajustée.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense au budget 2019.

La première période de questions est ouverte à 19h46.

55-18 Demande de CPA de Bedford- Reconnaissance du patineur de l'année

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que la municipalité participe cette année au programme souvenir du CPA de Bedford en soulignant l'implication et le parcours sportif du patineur de l'année 2018 Joakim Arseneault résidant dans la municipalité. Le montant de la commandite est de 125\$.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

56-18 Reddition 2017- Aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 47 138\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge informe le Ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts , situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

***ADOPTÉ ***

57-18 Atelier d'information – Gestion contractuelle

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'autoriser les frais de déplacement des élus qui assisteront à cet atelier d'information qui se tiendra le samedi 28 mars 2018 à 19h à la MRC Brome-Missisquoi;

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

58-18 Chemin de la Grande-Ligne Est- Demande d'intervention- du MTQ

Considérant l'état de détérioration avancée du chemin de la Grand-Ligne Est soit les nombreux nids de poule dans la chaussée et les accotements ainsi que les approches difficiles du passage à niveau;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prévoir à court terme la réfection complète du chemin de la Grande-Ligne Est.

***ADOPTÉ ***

La directrice générale dépose les serments des élus suite à l'adoption du code d'éthique et de déontologie 421-18 ainsi que l'attestation de participation à la formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale des 3 nouveaux élus soit Mme Dufour, M. Chouinard et M. Morlot;

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel.

59-18 Comptes à payer

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (janvier) payé	138,92
Cotisations employeur provinciales (janvier) payé	2 197,40
Élus	2 472,13
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	7 134,31
Pompiers , aide en voirie, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien, Gabriel Neeser (km formation pompier)	3 205,04
	276,40
Réjean Lemaire (repas formation 2 pompiers + 12 lampes frontales+km service incendie)	343,43
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles + recyclage 4 160 kg)	3 329,75
Régie intermunicipale (enfouissement janvier: 13 601 kg)	1 138,92

Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public) payé	269,33
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	1 594,54
Hydro-Québec (caserne) payé	292,20
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	410,44
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	28,97
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	242,71
Marché Gendreau (essence voirie, repas formation secourisme 13 pompiers)	369,73
Petite caisse (timbres, produits entretien,repas inspecteur formation secourisme)	83,79
Postes Canada (Ami février)	38,58
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 810,8 litres, caserne)	896,62
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Rona Lesvesque (clés, porte clés, ruban, roulette pour chaise)	93,52
Les Entreprises électriques Bedford (fusible chauffe eau)	176,6
Aréo Feu Ité (piles au lithium pour caméra)	40,24
Copicom (contrat photocopieur)	132,97
Orizon Mobile (vérification,réparations radios+antenne+étui pour radio du service incendie)	372,81
Plomberie Corriveau (chauffe eau et installation)	806,03
CDTEC Calibration inc (calibrage détecteur de gaz)	137,97
Serge Laverdière (cable génératrice service incendie)	40,24
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie)	175,50
Paradis Lemieux Avocats (hono.profes. dossier 0174-48087, site de traitement) 2017	5 041,04
Paradis Lemieux Avocats (formations élus:Code d'éthique et de déontologie pour 3 élus)	517,39
Biovet inc. (analyse d'eau potable)	23,28
Municipalité de Saint-Alexandre (entraide incendie du 11 janvier 2018)	572,64
Receveur général du Canada (licences radio 2018)	717,00
Société Assurances Automobiles du Québec (immatriculation de 5 véhicules+ tracteur)	3 538,57
Fédération Québécoise des Municipalités (frais Dicom)	82,91
MRC Brome Missisquoi (quotes part 2018, 1er versement)	29 430,50
Nat Martin Photographie (photo identité pompiers)	695,61
École de Secourisme ESQ (formation secourisme 4 pompiers)	501,29
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 977,51
Geneq inc (mesureur de boues pour le site de traitement des eaux usées)	191,91

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2018.

ADOPTÉ

60-18 Immeubles à vendre pour défaut de paiements de taxes

Considérant que chaque membre du Conseil municipal a pris connaissance de la liste des immeubles à vendre pour défaut de paiements de taxes;

Considérant qu'en vertu du Code municipal du Québec, la MRC doit procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que le Conseil municipal :

- approuve cette liste des immeubles à vendre pour défaut de paiements de taxes;
- mandate la directrice générale pour entreprendre toutes les procédures nécessaires et pour représenter la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge lors de la vente qui aura lieu le 14 juin 2018;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

61-18 Comptes recevables à radier

Considérant que chaque membre du Conseil municipal a pris connaissance de la liste des comptes recevables à radier;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le Conseil municipal :

- approuve cette liste des comptes à recevoir à radier pour un montant total de 405.88\$ sans les intérêts.
- mandate la directrice pour effectuer ces radiations ;

ADOPTÉ

62-18 Édifice G.H. Dupuis

Considérant que la municipalité doit vider, enlever les revêtements intérieurs et nettoyer le bâtiment;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu d'autoriser les dépenses pour :

- la location de conteneurs et la disposition des débris;
- la location des outils nécessaires pour effectuer ces tâches;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

63-18 Édifice G.H. Dupuis- Assurances municipales

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser le paiement immédiat du montant demandé soit 947\$ pour l'assurance des biens à Groupe Ultima inc. pour le bâtiment situé au 711 rue Gauvin.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

64-18 Achats pour le service de sécurité incendie

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'autoriser :

- L'achat et le paiement immédiat de 2 habits de combat usagés pour une dépense de 1 298 \$ à Germain Luc Gosselin;
- L'achat d'un habit neuf pour un budget de 2 500 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

65-18 Nouveau pompier pour le service de sécurité incendie

Considérant les recommandations du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu d'embaucher M. Mario Arseneault comme pompier volontaire au sein de la brigade du service de sécurité incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge.

L'embauche sera définitive après une période de probation de six mois. La formation ne débutera qu'après cette période et une entente devra être signée.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

66-18 Vente de l'autopompe Freightliner 1998- Offre reçue

Considérant la résolution 109-17 adoptée le 5 juin 2017 pour la mise en vente de ce véhicule;

Considérant l'offre reçue de M. Villeneuve de Place D'Armes Automobiles inc. le 1 mars 2018;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de vendre l'autopompe Freightliner 1998, model MCV, no série:

1FV6JJAB1WH913135 pour un montant de 10 500\$ à M. Villeneuve de Place D'Armes Automobile inc.;

Cette résolution annule la résolution 146-17, la vente décrite n'ayant pas eu lieu.

La directrice ou le maire sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette vente.

ADOPTÉ

67-18 Transactions auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec SAAQ-

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu que le Conseil municipal mandate le maire, M. Daniel Tétreault, pour toutes les transactions auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec SAAQ relatives au camion autopompe Freightliner 1998 model MCV, no série: 1FV6JJAB1WH913135;

Le paiement des frais relatifs à ces transactions est autorisé.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

68-18 Adoption du rapport annuel 2017 an 1 – Schéma RÉVISÉ de couverture de risques en sécurité incendie – Version finale

ATTENDU que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

ATTENDU que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (5) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre) et Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU que le rapport annuel 2017 An 1 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge adopte le rapport d'activités annuel 2017 An 1 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

Que cette résolution annule la résolution 14-18 du 8 janvier dernier.

ADOPTÉ

69-18 Poste d'aide voirie

Considérant que M Jérémie Coulombe, référence résolution 144-15, n'est plus disponible pour le poste d'aide voirie et que M. Y Blanchard a moins de disponibilités pour combler tous les besoins de ce poste;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'embaucher M Richard Gabriel comme aide de voirie.

Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

70-18 Achat d'une laveuse à pression à essence

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu d'autoriser l'achat d'une laveuse à pression avec moteur Honda à essence de 6.5HP le tout tel que présenté par Moteurs électriques Guertin inc. Le montant serait de 906.25 plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

71-18 Changement de ponceau Route 235- Autorisation de passage sur un chemin municipal

Considérant que le ministère des Transports du Québec va effectuer un changement de ponceau sur la route 235 sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que le Conseil municipal autorise que le trafic routier soit dévié sur un chemin municipal, soit le rang St-Édouard uniquement, lors de la fermeture de la route 235 pour effectuer une reconstruction de ponceau.

Il est entendu que tout devra être mis en œuvre pour assurer la sécurité des conducteurs, des cyclistes et des piétons sur tout le chemin de détour.

En cas de détérioration importante du rang Saint-Édouard, le ministère des Transports du Québec et l'entreprise qui réalisera ces travaux devront faire les corrections nécessaires.

ADOPTÉ

72-18 Urbanisme : Constats d'infractions au règlement de zonage 315-08 et ses modifications ainsi qu'au règlement 318-08 et ses modifications. Lot 4 377 142

Considérant les avis envoyés par l'inspectrice municipale en urbanisme et les rencontres qui se sont tenues avec différents intervenants;

Considérant la demande de modification de règlement du propriétaire du lot 4 377 142 déposée le 29 janvier 2018;

Considérant que l'inspectrice en bâtiment est responsable de l'application du règlement de zonage 315-08 et ses modifications et du règlement 318-08 et ses modifications;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Micheline Dufour
et résolu :

- De refuser la demande de modification du règlement de zonage 315-08 ;
- De mandater l'inspectrice, Mme Évelyne Tremblay pour entreprendre les démarches nécessaires pour l'émission de constats d'infraction ainsi que les poursuites pénales s'il y a lieu, dans le dossier du propriétaire du lot 4 377 142;

Les dépenses reliées à ces actes sont autorisées.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

73-18 Achat de livres pour la bibliothèque municipale

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser l'achat de livres pour la bibliothèque municipale pour un montant de 850\$ plus les taxes applicables.

Il est également décidé de reporter les autres achats de livres pour cette année car il faut tenir compte des travaux d'aménagement des nouveaux locaux;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

74-18 Renouvellement de l'adhésion et colloque- Carrefour Action Municipale et Famille

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de renouveler et d'autoriser le paiement de l'adhésion au Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année 2018. Le montant de la dépense est de 76\$ plus les taxes applicables;

La personne responsable du dossier famille est le conseiller Gaston Chouinard;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

75-18 Rencontre des directeurs généraux de la MRC Brome-Missisquoi

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'autoriser les frais de déplacement pour la directrice générale qui assistera à cette rencontre à la MRC Brome-Missisquoi le 13 mars prochain;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

La deuxième période de questions est ouverte à 21h15.

La levée de l'assemblée est demandée par Carole Dansereau à 21h30;

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière